Eau

# La qualité en question

Forum mondial à Marseille, Journée mondiale, l'eau sera en vedette ce mois de mars. L'occasion pour Que Choisir de faire le point sur un enjeu essentiel pour la santé, sa qualité.

aut-il avoir peur de l'eau du robinet? Non, sauf exception locale, elle est de bonne qualité. Faut-il s'inquiéter pour la ressource en eau? Oui, et même de plus en plus, car la pollution augmente. C'est un grand paradoxe, puisque l'eau potable qui coule à nos robinets est prélevée en rivière ou en nappe souterraine. Cette situation suscite beaucoup de confusion, elle alimente les peurs et provoque de nombreux contresens. L'amalgame se fait vite entre rejets polluants dans le milieu naturel et eau du robinet, entre contamination en sortie de station d'épuration et eau distribuée, entre taux de nitrates dans les rivières et dans le verre d'eau. Et la chasse au scoop transforme parfois une non-conformité ponctuelle en pollution généralisée qui menace la France entière.

### Une réussite et un échec

En réalité, la situation est tranchée. D'un côté, l'eau potable délivrée au robinet. Elle est en général de bonne qualité, et elle s'améliore. Évidemment, au prix de traitements qui coûtent de plus en plus cher, d'interconnexions de réseaux et d'abandons de captages toujours plus nombreux. Mais la réussite est incontestable, les cas de non-conformité se raréfient même s'ils font beaucoup parler d'eux. Notre compilation des données nationales sur l'eau du robinet est plutôt rassurante (voir pp. 16 à 19).

De l'autre côté, la ressource en eau. Polluée par les nitrates, les pesticides, les résidus chimiques, elle se dégrade. Qu'on parle des rivières ou des nappes phréatiques, les analyses démontrent que la contamination s'accroît (voir carte p. 20 et pp. 19 à 21).

Élisabeth Chesnais

# Au robinet, ça

L'eau du robinet suscite beaucoup d'inquiétudes. Elles sont souvent infondées sur une grande partie du territoire et les polluants dont on parle tant ne constituent plus le problème majeur.

En 2010 : eau potable pour 96,8 % de la population

Jeau du robinet inquiète. Il ne se passe guère de mois sans qu'une alerte médiatique ou une publicité pour l'eau en bouteilles vienne jeter la suspicion sur la qualité de l'eau potable. À Que Choisir pourtant, après avoir multiplié les analyses pour dénoncer la pollution par les nitrates, les pesticides et le plomb dans les années 90, force est de constater une nette amélioration. Au fil des prélèvements récents, effectués en 2010 pour un test sur la pertinence ou non des carafes filtrantes (QC n° 481), et en 2011 pour son équivalent sur les autres dispositifs de traitement de l'eau du robinet (QC nº 495), le constat se répète: l'eau potable au robinet devient la règle, la présence de polluants plutôt l'exception.

Alors, pour en avoir le cœur net, nous avons compilé les résultats d'analyses effectuées par les services sanitaires en 2009 et 2010 sur la France entière. Bilan, l'eau potable au robinet est bel et bien une réalité, des problèmes persistent mais ils se font rares. Sur un an, 60 millions de personnes, soit 96,8 % de la population, ont été alimentées par une eau en permanence conforme aux normes de potabilité. Il reste par conséquent 3,2 % de non-conformités à régler. Aucune inquiétude à avoir quand on vit en milieu



s'améliore

urbain. Quelle que soit la région, les problèmes se concentrent en zone rurale ou montagneuse, sur des petites unités qui desservent un bourg, un village ou un hameau, avec parfois moins de 50 habitants. Et contrairement à toutes les idées reçues, le problème majeur n'est pas celui qu'on croit. Les nitrates au robinet, c'est du passé, on approche les 100% de conformité si on oublie l'Eure-et-Loir et la Seine-et-Marne. Il reste des points noirs sur les pesticides, mais ce n'est pas le paramètre le plus fautif.

## La bactériologie, un point sensible

La première cause de non-conformité, c'est la bactériologie. En 2010, 3,2 % de la population a reçu une eau parfois chargée en microbes. Si le taux de conformité frôle 100 % en région Centre ou en Basse-Normandie, 98 % en Alsace, en Îlede-France, en Aquitaine, si la population urbaine reçoit une eau conforme dans tous les départements, ça se gâte à la montagne et à la campagne. Dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, le taux de conformité, qui atteint 97,2 %, tombe à seulement 44 % quand on se cantonne aux petits réseaux de distribution,

ceux qui desservent au maximum 500 habitants. En Ariège, 324 unités de distribution couvrent chacune moins de 50 habitants, c'est sur elles que se concentrent les non-conformités. Une situation qui se retrouve en Haute-Corse, en Savoie, dans le Cantal et la Haute-Loire, les départements les plus touchés par les problèmes bactériologiques. «Nous appliquons des normes drastiques sur la microbiologie, nous déclarons l'eau non conforme dès la première bactérie, c'est ce qui explique le nombre de non-conformités, souligne Hervé Terrien, ingénieur sanitaire à l'ARS (Agence régionale de santé) de Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Pour une sécurité sanitaire maximale, notre objectif est de parvenir à 100% de conformité. Mais il reste trop de petits réseaux toujours pas équipés de système de désinfection, ils sont très sensibles aux pollutions accidentelles. Il suffit par exemple que des animaux viennent paître à proximité du point de captage pour qu'il puisse être contaminé. On sait résoudre le problème très rapidement par la désinfection, mais certains élus et certaines populations concernées s'y opposent. En effet, les habitants qui ont toujours bu cette eau sont habitués à cette charge bactérienne, ils ne tombent pas malades tant qu'il n'y a pas de bactéries pathogènes. Ce n'est pas ->

#### Eau non conforme

## Les principaux départements à problèmes

Pourcentage de la population qui a été desservie par une eau non conforme en 2010. L'Eure-et-Loir: 7 % (pesticides),

7,5 % (nitrates).

Le Loiret: 10 % (pesticides). La Seine-Maritime: 10,3 %

(pesticides).

La Seine-et-Marne: 10,9 % (essentiellement pesticides et nitrates). Le Haut-Rhin: 11,3 % (pesticides). L'Yonne: 15 % (pesticides).

Le Maine-et-Loire: 16,8 %

(pesticides).

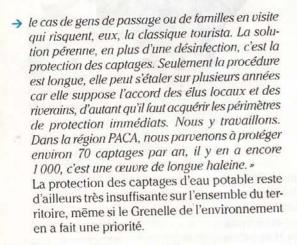
### **BRETAGNE**

# UN COÛTEUX PARADOXE

Une ressource en eau très polluée, mais une eau du robinet conforme. C'est le paradoxe breton. Les ménages vivant en Bretagne peuvent désormais consommer l'eau du robinet sans crainte. L'amélioration impressionne: en 1997, 39% de la population avait été alimentée par une eau non conforme

du fait de ses teneurs en pesticides pendant plus d'un mois; en 2009, c'était seulement 1,4% et sur quelques jours. C'est encore trop mais 98,6% des Bretons reçoivent une eau en permanence conforme, tous paramètres confondus. En revanche, l'état de la ressource en eau reste médiocre, comme le prouvent

chaque année les marées vertes qui rendent des plages infréquentables et les proliférations de cyanobactéries imposant des interdictions de baignade sur les plans d'eau touristiques de l'intérieur des terres. Dans le premier cas, c'est pour excès de nitrates, dans le second de phosphates. Mauvais pour l'environnement et le tourisme, mais plus pour l'eau potable. Abandons de captages, interconnexions de réseaux, mélange de ressources pour abaisser les concentrations de celles qui sont hors normes, traitements... la panoplie curative a marché. Ce n'est pas glorieux, c'est coûteux, mais l'eau du robinet est redevenue potable.



# Les grands moyens

Concernant les nitrates et les pesticides, la reconquête de la qualité de l'eau du robinet est spectaculaire. 13% des Bretons, à la fin des années 90, recevaient une eau non potable en raison de ses teneurs en nitrates, en 2009, ce fut 0,26%. En Poitou-Charentes, l'eau non conforme pour cause de pesticides concernait 24% des habitants en 2001, moins de 2% en 2010. Dans la Mayenne, 23,3 % de la population ont reçu une eau non conforme en pesticides en 2001, seulement 0,7% en 2010. Aucun miracle dans ces progrès, on a employé les grands moyens. Le plus répandu, c'est la dilution de la ressource qui présente une teneur trop élevée avec une eau à concentration faible ou nulle en nitrates et pesticides; au final, l'eau distribuée est parfaitement conforme aux normes de potabilité. Parfois, on tire des canalisations pour relier la commune à un autre réseau. Quand c'est impossible, on installe des dispositifs de traitement. Et

### SÉLÉNIUM

# Point trop n'en faut

Le sélénium est un oligoélément indispensable à faibles doses, mais toxique en cas d'excès. Si certaines eaux thermales sont plus chargées, la teneur limite fixée pour l'eau potable est très basse (10 µg/l) et, en général, on ne l'y détecte pas. Seules des eaux souterraines en contiennent, mais en profondeur et, en principe, pas au niveau où on capte l'eau. Des dépassements sont pourtant constatés, notamment en Seine-et-Marne et dans l'Essonne. Ils peuvent indiquer une surexploitation des nappes.



À l'exception de communes situées en montagne et en zone rurale (3,2 % de la population), l'eau du robinet est potable.

partout, on abandonne les captages les plus pollués. En Côte-d'Or, 19 entre 1992 et 2006, pour cause de nitrates et de pesticides. Dans le bassin Loire-Bretagne, près de 400 en dix ans à cause de ces pollutions agricoles diffuses, et ce n'est pas fini, il en reste 220 sur la liste, dont 100 pour le département d'Eure-et-Loir. Dans la nappe souterraine de la Beauce, 15% des captages ont été abandonnés en un an, pour teneurs excessives en nitrates et pesticides. Ces procédés ont permis de gagner la bataille des nitrates au robinet, en revanche il subsiste localement des points noirs sur les pesticides. Ce sont des secteurs de grandes cultures, de viticulture ou de maraîchage (voir encadré, p. 17).

# Nouvelles sources d'inquiétude

Et puis, il y a les nouvelles inquiétudes qui émergent, celle des résidus de médicaments ou de l'eau radioactive; des problèmes qui peuvent surgir localement, comme le sélénium (voir encadré ci-contre) en Seine-et-Marne et dans l'Essonne, les perchlorates à Bordeaux; des questions récurrentes sur l'aluminium, le fluor, la présence éventuelle de sous-produits des traitements, les migrants des canalisations. Alors fautil s'inquiéter?

Il n'existe pas de suivi réglementaire sur les résidus de médicaments mais l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire) a effectué un état des lieux. 45 molécules appartenant à des classes de médicaments très courantes ont été recherchées. 75 % des eaux traitées en sont exemptes et 25 % contiennent de une à quatre molécules à des teneurs cumulées généralement infimes,

inférieures à 25 nanogrammes par litre (1 nanogramme = 100 fois moins que 0,1 μg, la limite réglementaire des pesticides). «Il faut consommer de plusieurs milliers à plusieurs millions de litres d'eau de boisson pour atteindre une dose administrée dans un comprimé ou une journée de traitement », soulignait le Pr Philippe Hartemann, spécialiste environnement et santé à la faculté de médecine de Nancy, lors d'un récent colloque sur l'eau. Même si ces résultats sont plutôt rassurants, il est souhaitable d'améliorer le traitement des rejets en sortie d'hôpitaux et dans certaines stations d'épuration.

Les problèmes de radioactivité, eux, concernent assez peu l'eau potable. 99,8 % de la population reçoit une eau conforme. Le principal risque est celui de teneurs significatives en radon au robinet, il se situe dans les secteurs connus pour leurs concentrations élevées en ce gaz radioactif dans les bâtiments, principalement dans le Limousin et le sud de l'Auvergne.

# Résultats globalement rassurants

Sur le fluor, l'aluminium, les sous-produits de traitement ou encore l'arsenic, il existe des dépassements des limites réglementaires ou des seuils de qualité; l'écho médiatique des analyses hors normes dépasse cependant très largement la réalité des cas. Sur l'arsenic, par exemple, pour la région Lorraine le problème se concentre sur 1500 habitants dans les Vosges, pour le Languedoc-Roussillon sur 4 100 personnes. Sur le fluor, ce sont 1000 personnes pour la Champagne-Ardenne. Sur l'aluminium, les dépassements proviennent de dysfonctionnements du traitement, il s'en est ainsi produit sur trois stations de potabilisation dans le Maine-et-Loire. Certaines communes du Lot, des Pyrénées-Atlantiques et de la Dordogne sont également concernées.

Globalement, on peut donc parler de résultats rassurants, avec, cependant, des exceptions encore trop nombreuses en zone rurale et en montagne. Ce qui ne veut pas dire que toutes les petites communes sont concernées, loin s'en faut. Avant de se jeter sur l'eau en bouteilles, Que Choisir recommande de se renseigner sur la qualité de l'eau distribuée chez soi. C'est facile si on dispose d'un accès Internet. Les données concernant les analyses d'eau de toutes les communes sont consultables, quel que soit le nombre d'habitants. Elles sont disponibles sur le site www.eaupotable.sante.gouv.fr et sur le site de chaque agence régionale de santé (ARS), on peut aussi les trouver en mairie où elles doivent être affichées.

# La ressource en péril

La qualité de la ressource en eau, rivières et nappes souterraines, ne cesse de se dégrader. Premiers coupables, les polluants agricoles. Un échec cuisant pour l'État et les agences de l'eau.

après un sondage effectué à l'automne dernier à la demande du ministère de l'Écologie et des agences de l'eau, 52 % des Français se disent fortement préoccupés par la qualité de l'eau potable, 29 % par celle des ressources en eau. Mauvaise pioche, car s'il y a de vraies bonnes raisons de s'alarmer, c'est beaucoup plus pour l'état des rivières et des nappes souterraines que pour l'eau potable. Si les pesticides posent peu de problèmes au robinet, ils sont devenus omniprésents dans la ressource. 91 % des cours d'eau et 70 % des eaux souterraines sont touchés, c'est le constat préoccupant dressé par le Commissariat général au développement durable pour les années 2007 à 2009.

# Trop de pesticides et de nitrates

En tête des contaminations, les zones de grandes cultures, avec une pollution qui se généralise. Et pour l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, qui vient de publier son rapport 2010 sur la qualité des eaux après avoir effectué 3 millions d'analyses, l'ennemi numéro un, ce sont les pesticides. Six substances interdites ont même été retrouvées dans 60 % des rivières, ce qui prouve un usage illicite en grande quantité. Le glyphosate, un herbicide massivement utilisé, devient le premier polluant. On le détecte à des concentrations parfois très élevées, jusqu'à 150 fois supérieures à la limite fixée pour l'eau potable!

Ouant aux nitrates, ils sont sur la sellette depuis longtemps. La première directive européenne visant à combattre cette pollution est sortie en 1975, la seconde, qui portait spécifiquement sur la lutte contre les nitrates d'origine agricole, en 1991. Ce n'est pas le temps qui a manqué pour s'y attaquer. D'ailleurs, la France a multiplié les contrats de rivières, les plans, les programmes d'action, les circulaires, les décrets, et englouti beaucoup d'argent. Le tout sans aucun résultat. La dégradation de la qualité des eaux n'a jamais cessé, la moitié du territoire est classée en zones vulnérables nitrates, 74 départements et 55 % de la surface agricole utile sont concernés, et c'est encore insuffisant. La Commission européenne exige leur extension à dix zones supplémentaires, tant dans les bassins Adour-Garonne, Loire-Bretagne, Rhône-Méditerranée que Rhin-Meuse.

# 91 % des cours d'eau contaminés par les pesticides



#### L'état de la ressource Agence de l'eau % des rivières en mauvais état Artois-Picardie écologique Rivières **Nappes** % des nappes 70% 75% souterraines en mauvais état écologique Agence de l'eau Rhin-Meuse Agence de l'eau Rivières Nappes Seine-Normandie 52% 46% Rivières Nappes 78% 75% Metz O Paris CHAMPAGN Brest O BRETAGNE Orléans O PAYS DE LA LOIRI Loire Agence de l'eau Loire-Bretagne Clermont-Ferrand O Rivières Nappes 70% 50% O Grenoble E D'AZUR O Nice Bayonne O 0 Agence de l'eau Agence de l'eau O Alacc Rhône-Méditerranée-Adour-Garonne Corse Rivières Nappes Rivières Nappes 57% 60% 50% 12%

Le bilan des six agences de l'eau qui se partagent le territoire n'est pas brillant : plus de la moitié des rivières et nappes souterraines sont en mauvais état écologique.

→ Une situation inquiétante alors que la directive européenne sur l'eau adoptée en 2000 impose un objectif de « bon état écologique » de la ressource dès 2015... c'est-à-dire bientôt.

## Sombre état des lieux

Pour répondre à cet enjeu, les six agences de l'eau qui se partagent le territoire ont effectué des états des lieux. Mis à jour en 2010, le tableau n'est pas brillant. Sur le plan national, seuls 40 % des cours d'eau et la moitié des nappes souterraines affichent un bon état.

Dans le bassin Seine-Normandie, qui englobe 29 départements et 18 millions d'habitants, c'est bien pire. 22% des cours d'eau et 25% des nappes atteignent ce bon état. «L'état des eaux souterraines reste très préoccupant vis-à-vis des pollutions diffuses par les nitrates et les pesticides d'origine majoritairement agricoles», reconnaît l'agence.

#### PARCOURS DE L'EAU

# Du ciel à votre table

Avant que l'eau arrive au robinet, tout débute par les précipitations. L'eau qui s'est évaporée retombe au sol sous forme de pluie, de neige ou de grêle. En France, c'est en moyenne 440 milliards de mètres cubes par an, selon le Bureau de recherches géologiques et minières, autrement dit beaucoup plus qu'il n'en faut, tous prélèvements confondus, en dépit des 270 milliards de mètres cubes qui s'évaporent.

#### Les rivières

70 milliards de mètres cubes alimentent les rivières par ruissellement. L'eau tombée sur le bassin versant s'écoule jusqu'au cours d'eau; elle se charge de polluants agricoles et urbains sur son parcours, ce qui contamine la rivière. En période de basses eaux, les cours d'eau sont aussi largement alimentés par les nappes souterraines. Ils reçoivent également les eaux usées des communes une fois qu'elles ont été dépolluées par les stations d'épuration. Ces apports ont beau être minimes, si on les compare à ceux des pluies et des eaux souterraines, ils dégradent la ressource quand



Sur leur parcours, les rivières se chargent plus ou moins de polluants agricoles, industriels et urbains.

Plus inquiétant, « des tendances à la hausse des concentrations en nitrates sont constatées pour 39 masses d'eau », sur un total de 60. En cause, les apports très excédentaires d'azote en Champagne-Ardenne, région de grandes cultures. En Loire-Bretagne (36 départements et 12 millions d'habitants), c'est un peu moins catastrophique, avec 30% des cours d'eau en bon état écologique. «Les deux premières causes de dégradation sont l'eutrophisation et les altérations morphologiques, commente l'agence. Le phosphore reste très pénalisant en dépit des progrès et, concernant les nitrates, on note une petite amélioration sur la Bretagne, qui demeure très contaminée, et une dégradation qui s'accentue sur les plaines sédimentaires ou qui s'amorce sur des secteurs de reliefs jusque-là préservés. » 50 % des nappes sont polluées. En cause, les nitrates les eaux usées sont mal épurées, tout comme les rejets ponctuels.

#### Les nappes souterraines

100 milliards de mètres cubes rejoignent les nappes souterraines par infiltration. L'eau traverse les sols et les roches qui la chargent en différents éléments, minéraux utiles, oligo-éléments, ou indésirables, voire toxiques, comme l'arsenic. Selon leur nature, sols et roches jouent le rôle de filtre protecteur en retenant les polluants indésirables et en les dégradant ou, au contraire, ils les laissent migrer. Dans un cas, l'eau souterraine reste protégée des contaminations de surface; dans l'autre, elle se charge en polluants. Le processus peut prendre des mois, voire des années, mais une fois qu'une nappe est touchée, la résorption des polluants est longue, car l'eau souterraine se renouvelle lentement.



Quand une rivière s'écoule à un mètre par seconde, l'eau souterraine peut mettre un an à parcourir ce mètre!

#### **Divers traitements**

Compte tenu de ces différentes origines, l'eau captée pour devenir potable est plus ou moins traitée.

• L'eau des nappes protégées ou profondes peut ne subir aucun traitement, une simple désinfection suffit pour éviter toute contamination bactérienne dans le réseau de distribution. Cependant, une fois que des polluants ont atteint ces nappes, ils les dégradent sur une longue période, il faut traiter.

Les nappes alluviales

accompagnent un fleuve ou une rivière, les échanges sont permanents, elles sont très vulnérables aux pollutions. En contrepartie, leur état s'améliore plus vite que celui d'une nappe profonde si les apports de contaminants cessent. Les eaux d'origine superficielle, fleuves et rivières, sont les plus exposées aux pollutions. Ce sont celles qui exigent le plus de traitements de potabilisation.



Avant rejet dans le milieu naturel, traitement des eaux usées à Achères (78) ①. Usine d'eau potable à Marsannay-la-Côte (21) ② et à Basse-Goulaine (44) ③.

azote dans le Centre, région de grandes cultures, et en Bretagne en raison de l'élevage intensif. En Adour-Garonne (26 départements et 7 millions d'habitants), on affiche 40% des cours d'eau et 43% des nappes en bon état. Pas fameux non plus. Les problèmes sont surtout liés à l'agriculture. Prélèvements trop importants, en grande partie dus à l'irrigation, pour les nappes profondes, fortes teneurs en nitrates et pesticides pour les nappes en lien direct avec un cours d'eau. C'est dans le bassin Rhône-Méditerranée-Corse (25 départements et 14 millions d'habitants) que ça va le moins mal. 50% de cours d'eau et 84% des nappes atteignent le bon état.

et les pesticides. Et des apports excédentaires en

Dans les petits bassins de l'Est et du Nord, 8 départements et 4 millions d'habitants pour Rhin-Meuse, 5 départements et 4,7 millions d'habitants pour Artois-Picardie, la situation apparaît contrastée. En Rhin-Meuse, 48% des cours d'eau et 54% des nappes sont classés en bon état écologique. Le défi majeur à relever, note

Retrouvez l'enquête de Que Choisir sur dans l'émission

C'est notre
affaire
présentée par Claire Fournier

> mercredi 22 février,
à 22 h 10

> dimanche 4 mars,
à 21 h 30

www.france5.fr www.quechoisir.org



l'agence, concerne les substances toxiques, notamment les pesticides « dont la dispersion et la rémanence dans les milieux aquatiques sont une source d'inquiétude ». En Artois-Picardie, c'est seulement 25 % de cours d'eau en bon état écologique, et pas plus de 30 % de nappes. « Nous progressons sur les paramètres traditionnels, nous savons traiter les pollutions ponctuelles, celles des collectivités locales, des industriels et des élevages, explique Olivier Thibault, le directeur général de l'agence. L'enjeu, aujourd'hui, ce sont les pollutions diffuses. Les nitrates et les pesticides constituent la première cause de dégradation de la qualité. »

# Manque de volonté politique

Un état des lieux très préoccupant et accablant pour les pratiques agricoles. Cette situation paraît d'autant plus incompréhensible que la politique de l'eau coûte cher. Chaque année, les agences de l'eau y consacrent 2 milliards d'euros en appliquant le principe du pollué-payeur, puisque les factures d'eau des consommateurs y contribuent à 90%! Que Choisir avait dénoncé cette anomalie dès 2007 (QC n° 448). En 2010, la Cour des comptes s'est à son tour penchée sur la politique de l'eau. Son expertise est sévère. «Si les rejets domestiques et industriels commencent à être correctement traités, il n'en va pas de même des pollutions diffuses agricoles. » La Cour impute ces résultats décevants à « une insuffisante volonté de l'État de remettre en cause des pratiques agricoles basées sur le productivisme et le choix d'une agriculture intensive». Critiquées également, les agences de l'eau, qui «s'apparentent plus à des banques mutualistes qu'à des instruments d'une politique nationale soumise à des obligations de résultats ». Conclusion de la Cour des comptes: «La directive-cadre sur l'eau exige une action rapide et massive. Les redevances devraient être plus en rapport avec le coût de la dépollution, et l'État doit durcir l'encadrement réglementaire des pratiques agricoles. »

Nous sommes en 2012, le bon état de la ressource en eau s'impose en 2015, mais pour l'instant rien n'a encore vraiment changé. Les mesures s'empilent, sans résultats. ■

# ALERTER

C'est toujours le grand écart entre les villes, mais de plus en plus d'élus locaux renégocient, et la baisse du prix de l'eau devient la règle dans les nouveaux contrats. Du coup, les excès n'en paraissent que plus extravagants!

# PRIX DE L'EAU

# Enfin une vraie concurrence

ÉLISABETH CHESNAIS

18 € par an à Avignon et 322 € à Besançon, mais 519 € au Havre et 561 € à Béziers, pour une même consommation d'eau de 120 m³ (la référence officielle pour un ménage). Pas de doute, c'est toujours le grand écart d'une ville à l'autre, et les factures d'eau exorbitantes existent encore. Cette fois, Que Choisir a comparé les tarifs dans toutes les communes de plus de 60 000 habitants et les tableaux sont parlants (voir p. 56 et suivantes). La part eau potable est facturée 45 centimes à Antibes, 1,03 € à Aixen-Provence, mais 1,82 € à Marseille et 2,53 € à Béziers, des écarts faramineux. Les différences sont tout aussi importantes sur l'assainissement: 97 centimes à Cannes, 98 centimes à Strasbourg, 1 € à Limoges et Lyon mais, à l'autre extrême, 2,05 € à Orléans et 2,26 € à Saint-Nazaire.

Pas de doute, les tarifs anormalement élevés persistent. Mais de plus en plus de villes renégocient leur contrat à la baisse. Le marché de l'eau est en pleine évolution, voilà une vraie bonne nouvelle pour les consommateurs. Le temps des contrats déséquilibrés, outrageusement rémunérateurs pour les opérateurs privés mais ruineux pour les usagers, est révolu. Désormais, les révisions quinquennales de contrats existants et les renégociations de ceux qui arrivent à échéance se soldent par une

diminution de tarif assortie d'investissements supplémentaires. Quelques grandes villes avaient joué les précurseurs dans les années 2000 et *Que Choisir* avait ébranlé les certitudes en démontrant l'ampleur des surfacturations, les tarifs exorbitants et injustifiés du prix de l'eau en 2006. À l'époque, les critiques avaient fusé mais, deux ans plus tard, des candidats en avaient fait un thème de campagne lors des élections municipales. Devenus maires, ils ont tenu parole et renégocié (*QC* n° 473). Et en 2010, le maire de Paris, Bertrand Delanoé, a frappé fort en créant une régie publique de l'eau. À forte portée symbolique, ce passage de la capitale en régie a modifié le marché. Depuis, les renégociations se multiplient et les élus passent à l'offensive.

#### Des baisses de prix importantes

Responsable eau de la Fondation Danielle Mitterrand et grand pourfendeur des surprofits des multinationales de l'eau, Jean-Luc Touly le confirme: «Ça bouge énormément. Les études de l'UFC-Que Choisir ont contribué au démarrage de cette nouvelle donne en 2008, avec les élections municipales. Mais le processus est devenu exponentiel en 2011, après le passage de Paris en régie. Les baisses de prix sont très importantes, en moyenne de 30 à 40%, parfois plus comme à Antibes. Au départ, ce n'est pas la concurrence qui a conduit Veolia et Suez à négocier autant à la baisse, c'est la peur du retour en régie. Ils ont cassé les

#### DES ÉCARTS VERTIGINEUX ENTRE LES VILLES

La facture d'eau annuelle d'un ménage (pour une consommation identique de 120 m³)

#### **Antibes**

#### 180 €

Nouveau contrat Veolia à prix cassé

#### Besançon

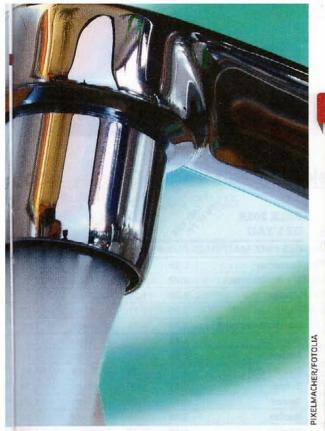
322

Une régie municipale à prix maîtrisé

#### Béziers

561

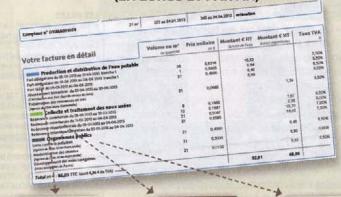
Un contrat Lyonnaise des eaux à prix d'or



LA FACTURE D'EAU EN <u>DÉTAIL</u>

Même si ça ne saute pas aux yeux quand on la consulte, une facture d'eau, c'est en réalité trois parties bien distinctes.

#### **EXEMPLES DE PRIX DANS PLUSIEURS VILLES** (EN EUROS ET PAR AN)



EAU POTABLE

> 120 197

ASSAINIS

SEMENT

AGENCE DE L'EAU

147 218 PARTS MARSEILLE

LYON TOULOUSE Régie Veolia

100

CAEN

Agence

Seine

Normandie

**AJACCIO** 

Rhône-

Méditerra-

née-Corse

Régie

PROVENCE

Régie

217

AIX-EN DIJON

Lyonnaise

des eaux

Il s'agit des coûts de

prélèvement, dans le

Veolia

ROUEN **ORLÉANS** Régie Mixte régie et délégation de service public

BOURGES

cours d'eau ou la nappe souterraine, des coûts de traitement pour rendre cette eau potable et de sa distribution jusqu'au robinet. Il est CANNES logique que les coûts diffèrent d'une Lyonnaise des eaux commune à l'autre, mais évidemment pas avec l'ampleur des écarts constatés.

Il s'agit de la collecte des eaux usées et de leur traitement en station d'épuration avant rejet dans le milieu naturel.

Trois lignes de la facture sont reversées à l'agence de l'eau dont dépend la commune. Elles financent ses missions de lutte contre les pollutions. de préservation et de gestion de la ressource en eau. Les six agences qui se partagent le territoire ont les mêmes, mais certaines taxent très lourdement les ménages. Les redevances de Seine-Normandie sont notamment très élevées. À 80 centimes/m3. elles plombent le prix de l'eau. Les usagers des bassins Rhône-Méditerranée-Corse et Loire-Bretagne

sont les moins taxés.

devenue plus forte, il s'agit pour chacun de sauver les meubles. Pour garder ses contrats, Suez mise beaucoup sur le social, avec la tarification par tranches et les premiers mètres cubes à bas prix. Et puis, il y a la Saur, et la Nantaise des eaux qui a été rachetée par le distributeur allemand Gelsenwasser et s'implante de plus en plus dans les villes moyennes. La concurrence est devenue une vraie réalité. » Quant à la menace du passage en régie, elle plane plus que jamais. Au printemps dernier, Nice métropole-Côte d'Azur a voté le passage en régie publique (pour 2015) à la demande de son président, le député-maire UMP de Nice, Christian Estrosi. Si la droite en rajoute, ont dû soupirer les dirigeants du privé! Car, en dépit de la présence de régies dans des communes gérées par la droite, ce mode de gestion restait politiquement connoté à gauche. Avec ce basculement de Nice, cinquième ville de France, c'est fini.

prix dans deux ou trois communes, et tout s'est enclenché, les élus exigent de fortes baisses. La concurrence est

#### Les maires négocient ferme

Négocier le prix de l'eau relève désormais de l'évidence. «Quasiment toutes les remises en concurrence font baisser le prix de l'eau, constate Jean-Raphaël Bert, consultant spécialiste des contrats eau et assainissement pour le compte des collectivités. Les communautés d'agglomération jouent un rôle central, elles ont des agents compétents et les élus locaux ont désormais une bonne connaissance des contrats de DSP (délégation de service public). Le déséquilibre structurel qui existait il y a vingt ans a disparu et l'état d'esprit des élus a beaucoup changé, le recours à la DSP n'est plus une règle mécanique. Sur ces quatre dernières années, j'ai vu

#### ANTIBES

# Le contrat du siècle

poustouflant. Même Que Choisir n'aurait jamais cru possible une telle diminution du prix de I l'eau! 3,47 € le mètre cube TTC en 2012... 1,50 € en 2013 : Antibes-Juan-les-Pins bat tous les records. «Les négociations ont été homériques, se souvient Patrick Duverger, directeur logistique et responsable eau de la ville. Antibes était en contrat avec Veolia depuis 132 ans, on a tout remis à plat. On a fait un audit complet des réseaux, lancé un appel d'offres et, en parallèle, on a étudié le montage d'une régie. La Lyonnaise et Veolia ont concouru face à notre projet. On savait qu'on pouvait baisser le prix de l'eau de 37% en régie optimisée, la concurrence a joué à plein. » Évidemment, une pareille diminution chahute le marché et remet en question autant les entreprises que les communes, qu'elles soient en régie ou en délégation de service public. Le terme de contrat «low cost» revient souvent. «Faux, rétorque Patrick Duverger. Les investissements augmentent. On est à 80% de rendement, on sera à 92% en fin de contrat. L'indice linéaire de perte va diminuer et le taux de renouvellement des réseaux est porté à 1,12. C'est la marge du délégataire qui chute, elle était colossale, elle tombe à 2,86%. En cas d'aléa, il est clair que l'exercice peut être déficitaire pour Veolia. J'ajoute que ce prix de 1,50 € vaut pour une consommation de 120 m³, au-delà il augmente, on passe à 2,23 € pour 300 m³, 2,40 € pour 500 m³.»

>>> autant de passages en régie qu'au cours des douze années précédentes. Ils restent minoritaires mais les communes étudient de plus en plus les deux options, régie ou DSP. Pour gagner ou conserver les contrats, les entreprises sont poussées à faire des offres aux meilleures conditions, elles deviennent très compétitives. En général, elles s'obligent à être inférieures au prix de la régie. Une baisse de 30% à périmètre ou prestations au moins équivalents à l'occasion du nouveau contrat, c'est devenu très courant.» Et pour les régies, c'est plutôt flatteur. « Que beaucoup de collectivités brandissent le retour en régie pour obtenir une baisse, cela sous-entend qu'un service en régie coûte moins cher, que la régie est efficace en termes de gestion», souligne Anne Le Strat, présidente d'Eau de Paris et d'Aqua Publica Europea, l'association européenne pour la gestion publique de l'eau. Mais ces prix rabotés dérangent. On entend que les nouveaux contrats se font à périmètre réduit et qu'ils prévoient moins d'investissements. «La vive concurrence pousse les entreprises à formuler des propositions techniques de plus en plus complètes, remarque au contraire Jean-Raphaël Bert. Les opérateurs ne peuvent pas prendre le risque de pratiques low cost, les collectivités en tireraient les conséquences, la tendance au passage en régie s'accentuerait. » •

# LIRE LES TABLEAUX

LES VILLES

Nous avons interrogé toutes les villes de plus de 60000 habitants pour avoir leurs tarifs 2013 et présenter le prix du mètre cube son des bases rigoureusement identiques et comparables. LES CALCULS

Ils sont effectués en TTC pour une consommation annuelle de 120 m3, c'est la consommation officielle de référence établie en France pour un ménage Nous incluons bien entendu la redevance abonnement payée par les usagers au prix de l'eau potable, même si de nombreuses communes oublient de l'inclure guand elles communiquent sur le sujet! La facture d'eau comprend trois parts distinctes: l'eau potable, l'assainissement des eaux usées et, enfin, les redevances prélevées par l'agence de l'eau dont dépend l'agglomération

LES MODES DE GESTION Il en existe deux : la régie publique, qui peut être municipale ou relever d'une communauté de communes, et la délégation de service public à une entreprise privée, le plus souvent Veolia eau ou Suez environnement-Lyonnaise des eaux, qui interviennent en direct ou par le biais de filiales. À Marseille, c'est par exemple la Société des eaux de Marseille pour Veolia eau, et la Seram pour la Lyonnaise des eaux NOTRE ÉVALUATION

Nous n'incluons pas la part prélevée par l'agence de l'eau dans notre classement par catégories. Ces redevances sont en effet totalement indépendantes de la politique de l'eau décidée par les maires et les présidents d'agglomération. Une commune avec un prix du mètre cube supérieur à une autre peut donc être mieux classée si ses tarifs eau potable + assainissement sont inférieures, c'est par exemple le cas de Metz.

(1) Dans ces villes, le prix du mêtre cube ne correspond pas tout à fait au total des 3 composantes de la facture d'eau. Voies navigables de France y prélève une taxe, comprise entre 1 et 4 centimes par m³. (2) Le Siaap est le syndicat interdépartemental de l'assainissement pour 9 millions de Francilliens. Selon les villes, une ou plusieurs autres structures assurent la collecte. (3) Selon le quartier, prix différent pour les eaux usées.

# VILLES DE PLUS DE

PRIX 2013

OU A HATER CONTROL OF BESTER

DE L'EAU

DE L'EAU	ten en	Sable .	estion en	onene .	
DES PRIX MAÎTRISÉS	The state of the s		THE RESERVE AND ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN		
Besançon	2,69	1,20	Régie	0,98	
Aix-en-Provence	2,72	1,03	Régie	1,20	
Limoges	2,76	1,26	Régie	1	
Tours	2,85	1,11	Régie	1,23	L
Clermont-Ferrand	2,86	1,32	Régie	1,03	
Grenoble	2,88	1,20	Régie	1,17	ŀ
Amiens	2,91	1,07	Régie	1,13	
Strasbourg	3	1,28	Régie	0,98	L
Reims	3,01	1,05	Régie	1,24	
Rouen	3,17	1,27	Régie	1,05	
Nantes	3,18	1,39	Régie	1,25	
Angers	3,19	1,40	Régie	1,25	
Paris	3,29 (1)	1,23	Régie	1,22	
Caen	3,30	1,34	Veolia	1,11	
Metz	3,36	1,29	Veolia	1,2	
DES PRIX ÉLEVÉS		-		-	ł
Lyon	3,30 (1)	1,75	Lyonnaise des eaux/Veolia	1	
Villeurbanne	3,30 (1)	1,75	Veolia	1	
Perpignan	3,36	1,36	Veolia	1,4	
Rennes	3,36	1,69	Veolia	1,11	L
Bordeaux	3,39	1,60	Lyonnaise des eaux	1,17	ì
Nîmes	3,40	1,73	Saur	1,15	
Montpellier	3,43	1,36	Veolia	1,51	
Marseille	3,46	1,82	Veolia	1,14	
Toulouse	3,48	1,22	Veolia	1.6	ļ
DES PRIX TRÈS ÉLEV	/ÉS	on the	Soll on Man		Ī
Le Mans	3,55	1,29	Régie	1,6	
Saint-Étienne	3,59	1,36	Lyonnaise des eaux	1,6	
Orléans	3,61	1,05	Lyonnaise des eaux	2,0	
Nice	3,70	1,49	Veolia	1,7.	
Lille <sup>(1)</sup>	3,77	1,48	Lyonnaise des eaux	1,5	
Nancy	3,80 (1)	1,80	Régie	1,1	1
Toulon	3,81	1,59	Veolia	1,7	
Argenteuil	4 (1) 3,73 (3)	1,56	Veolia	1,6 1,3	
Boulogne-Billancourt	4,02 (1)	1,56	Veolia	1,6	
Saint-Denis	4,06 (1)	1,56	Veolia	1,7	
Mulhouse	4,11	1,66	Régie	1,7	
Dijon	4,13	1,81	Lyon. des eaux	1.8	
Montreuil	4,15 (1)	1 14 5 31 111	Veolia	1,7	
Brest	4,27	1,72	Régie	1,5	
Le Havre	4,33	1,71	Régie	1.7	
The second secon		100	and the same of		

# 100000 HABITANTS

Régie

Siaan (2

Veolia

Régie

Régie

Régie

Veolia

Régie

Lyonnaise des eaux

Saur

Veolia

Lyonnaise des eaux

Veolia

Régie

Lyonnaise des eaux

Mixte

Régie

Régie

Régie

Veolia

Siapp (2)

Siaap (2)

Siaap (2)

Lyonnaise des eaux/Veolia

Siapp

Régie

Régie

Lyon. des eaux 0,52

0,51

0.49

0.50

0.51

0,51

0,51

0,71

0.74

0.71

0.85

0.53

0,53

0.82

0.83

0,80

0.52

0,52

0.56

0,56

0.62

0.51

0.55

0,50

0.62

0,57

0,57

0.51

0,48

0.72

0.78

0,51

0,79

0,79

0,79

0.74

0.79

0.57

0,90

0,98

1,20

1,23

1,03

1,17

1.13

0.98

1,24

1,05

1,26

1.26

1,22

1,13

1,27

1.44

1,11

1,17

1,16

1,52

1,14

1,64

1,69

1.66

2.05

1,73

1.56

1,18

1,71

1.64

1.38

1.66

1,70

1,71

1,80

1,79

1,98

1,72

## Des prix raisonnables... et des abus

#### LES PRIX MAÎTRISÉS

La présence des régies dans cette catégorie est écrasante. Les rapports annuels que nous avons consultés sont

précis, avec un suivi des principaux indicateurs de performance. L'efficacité est au rendez-vous.

#### LES PRIX ÉLEVÉS

Lyon, Bordeaux, Toulouse sont piégées par de vieux contrats passés pour 30 ans. Les élus ont beau engager des bras de fer tous les cinq ans obtenir en général des avenants qui associent investissements supplémentaires et baisse de tarifs, le prix de l'eau reste élevé. Dans la communauté urbaine de Lyon, le prix de l'eau vient de baisser pour la troisième fois en dix ans cet été. Le tarif de l'abonnement encaissé par les délégataires a diminué de 15,9%. Il reste néanmoins un des plus chers de France, à 63 € par an! Une nouvelle délégation de service public (DSP) sera négociée en 2015, on l'espère à un prix très

inférieur. La part eau potable reste prohibitive à 1,75 €, heureusement que Grand Lyon maîtrise ses coûts de régie sur l'assainissement. Même politique à Bordeaux. la communauté urbaine obtient une baisse à chaque révision quinquennale. En 2013, elle a fait fort: - 10% sur l'eau potable, soit 50 € de moins sur une facture de 120 m3, et - 30% sur le nouveau contrat assainissement repassé avec la Lyonnaise à un tarif très compétitif. Décision est prise de passer en régie, ce sera en 2018. Toulouse a négocié une baisse importante en 2009: - 25% sur la part eau potable, mais l'assainissement reste très cher. Rennes est



en Bourgogne.

actuellement en régie pour l'assainissement avec un tarif très compétitif c'est la part eau potable qui plombe le prix du mètre cube. La métropole bretonne passera en société publique locale, une sorte de régie. en 2015, sans engagement sur une baisse de prix à ce jour. Perpignan a renégocié en 2011, le prix se veut une incitation aux économies d'eau. Il a fortement baissé sur les petites consommations: 2.27 € le m3 pour 60 m3, contre 2,80 € pour 120 m3 (hors redevances de l'agence de

l'eau). Montpellier a reconduit son contrat de DSP jusqu'en 2020. Les Montpelliérains verront leur facture baisser de 10% en 2015. Marseille est en fin de contrat et va rester en DSP pour 15 ans. Veolia conserve la délégation eau potable et partage l'assainissement avec Suez. Le prix de l'eau potable va baisser de 20 % le 1er janvier 2014, à 1,51 € pour 120 m3/an, 1,44 € pour 80 m3/an et 1,04 € pour 30 m³. Un avantage pour les ménages modestes selon Marseille métropole, et surtout pour les célibataires.

#### LES PRIX TRÈS ÉLEVÉS

Les contrats de 30 ans empoisonnent Lille et Saint-Étienne. À Saint-Étienne, la baisse du prix de l'eau fut spectaculaire en 2009: - 1 €/m³, et une nouvelle révision a eu lieu cette année, qui combine investissements et baisse de tarif. C'est toujours cher mais, sans ces avenants, le prix serait de 4.84 €! Les Stéphanois ont échappé au pire. À Lille, la communauté urbaine se débat avec son contrat signé en 1986. Ce n'était pas un cadeau pour

les usagers ; dès 1997 la chambre régionale des comptes avait estimé le trop-percu de la Lyonnaise des eaux (fonds provisionnés pour des travaux non réalisés) à 164 millions d'euros. Depuis, les négociations n'ont pas cessé, le prix a baissé de 10% en 2010, le contentieux a été révisé à 115.7 millions. Un protocole a été signé avant l'été, il porte sur 60 millions, il en reste 55, le tribunal administratif a nommé un expert. Mais

tout se jouera en 2015, entre choix de la régie ou d'une nouvelle DSP. Nice va passer en régie en 2015 après 150 ans de contrat auprès de Veolia. Objectif: «un service identique pour un prix unique et le plus bas possible» pour les 46 communes de Nice métropole-Côte-d'Azur. Orléans a signé un nouveau contrat de DSP l'an dernier avec une baisse de 30% sur l'eau potable. Mais le prix du mètre cube reste plombé par l'assainissement, qui

atteint des sommets à 2,05 €. Un record dont les Orléanais se passeraient bien. À Dijon, les contrats courent jusqu'en 2021. Brest métropole a congédié Veolia et créé une société publique locale (forme de régie) en 2012, la question du tarif n'a pas été jugée prioritaire. Dommage pour les Brestois, ils ont des prix de l'eau qui crèvent les plafonds en compagnie du Havre, également en régie.



#### GESTION DE L'EAU

# Le match régie/délégation au privé



À gauche, Société des eaux du Nord, appartenant à la Lyonnaise des eaux. À droite, station d'épuration de l'Essonne, en régie.

es chiffres ont ceci de bon qu'on ne peut pas les taxer de posture idéologique. C'est une excellente chose, car notre classement ne laisse aucune place au doute. Dans les grandes villes de plus de 100000 habitants, la régie écrase le privé. C'est là que l'eau coûte le moins cher. Aucune ville en délégation de service public (DSP) ne figure au nombre des moins onéreuses. Les dix communes qui ont des tarifs inférieurs à 2,40 € TTC (hors redevances de l'agence de l'eau) sont toutes en régie. Et l'argument selon lequel les régies seraient en place là où la ressource est de bonne qualité tandis que les DSP auraient à traiter une eau dégradée ne tient pas. Nous avons enquêté sur toutes les grandes métropoles de l'Hexagone, la diversité vaut autant pour les régies que pour les délégations au privé et

le traitement des eaux usées urbaines répond aux mêmes normes, que la gestion de l'assainissement soit publique ou privée.

#### «Vraies» et «fausses» régies

Mais être desservi par une régie publique ne garantit pas automatiquement un prix optimisé. Nos deux tableaux le démontrent aussi, et certaines communes en régie, comme Le Havre, feraient bien de s'interroger sur leur mode de gestion. Dans les villes de 60000 à 100000 habitants, il y a certes peu de régies mais elles ne sont pas compétitives (Bourges, Saint-Nazaire...). Lancer un appel d'offres pour une DSP réserverait sans doute de drôles de surprises! C'est notamment dû au fait qu'il y a régie et régie. Vraie régie publique de A à Z, qui contrôle toute la chaîne, et régie qui passe des marchés

publics pour au final quasiment tout déléguer... au privé. Pour Patrick Duverger, qui a étudié la mise en place d'une régie à Antibes avant de signer avec Veolia, ça ne fait aucun doute: «Il faut distinguer entre les vraies et les fausses régies. Il y a ce que j'appelle des régies bidon, on monte une régie et derrière on redélèque les services. c'est pire qu'une vraie DSP car le délégataire ne prend plus aucun risque. En régie, il faut assumer toute la chaîne.» Et puis, il y a les régies historiques, certaines cherchent à optimiser leurs coûts. Par exemple, la communauté urbaine de Strasbourg, qui a baissé le prix de l'eau cette année, 3 € au lieu de 3,15 € en 2012. Limoges est en tarif proportionnel sans part abonnement, afin de ne pas pénaliser les usagers qui consomment peu. D'autres, à voir les tarifs pratiqués, ne se remettent guère en cause.

# VILLES DE 60 000 À

C

Valence   3,09 (i)   1,29   Veolia   1,24	THE REAL PROPERTY.	Par	400	Took .	
Antibes 1,50 0,45 Veolia 0,56 Avignon 2,65 0,76 Veolia 1,30 Cannes 2,83 1,36 Lyonnaise des eaux 0,93 Colimar 2,90 1,15 Colimarienne des eaux 1,03 Valence 3,09 1,29 Veolia 1,24 DES PRIX MOYENS À ÉLEVÉS  Quimper 3,21 1,45 Veolia 1,23 Troyes 3,26 1,58 Veolia 1,03 Veolissieux 3,30 1,75 Veolia 1 Poitiers 3,31 1,45 Régie 1,36 Pau 3,32 1,23 Régie 1,47  Mérignac 3,39 1,60 Lyonnaise des eaux 1,56 Roubaix 3,77 10 1,48 Lyon. des eaux 1,56 Roubaix 3,77 10 1,48 Lyon. des eaux 1,56 Tourcoing 3,77 10 1,48 Lyon. des eaux 1,56 Villeneuve-d'Ascq 3,77 10 1,48 Lyon. des eaux 1,56 La Seyne-sur-Mer 3,83 1,81 Lyon. des eaux 1,56 Ajaccio 3,89 1,70 Veolia 1,65 Aubervilliers 4,05 10 1,56 Veolia 1,61 Levallois-Perret 4,06 10 1,55 Veolia 1,61 Levallois-Perret 4,06 10 1,56 Veolia 1,81 Rourges 4,19 1,92 Régie 1,77 Créteil 4,10 1,57 Lyon. des eaux 1,76 Rourges 4,20 1,51 Régie 2,2 Noisy-le-Grand 4,28 10 1,56 Veolia 1,91 Nanterre 4,38 1,82 Lyon. des eaux 1,77 Dunkerque 4,39 10 1,32 Lyon. des eaux 1,77 Dunkerque 4,38 1,82 Lyon. des eaux 1,77 Dunke	DDTV 2012 10	A Can	Y.	ede dinis	
Antibes 1,50 0,45 Veolia 0,56 Avignon 2,65 0,76 Veolia 1,30 Cannes 2,83 1,36 Lyonnaise des eaux 1,03 Valence 3,09 10 1,29 Veolia 1,24 Valence 3,09 10 1,29 Veolia 1,24 Veolia 1,24 Veolia 1,25  Quimper 3,21 1,45 Veolia 1,25 Veolia 1,27 Troyes 3,26 1,58 Veolia 1,03 Veolia 1,27 Veolia 1 Veolia 1,28 Veolia 1,29 Veolia 1,20 Veolia 1,2	DE L'EAU	THE CO	196/	estion en	men.
Antibes   1,50   0,45   Veolia   0,56   Avignon   2,65   0,76   Veolia   1,30   Colmar   2,90   1,15   Colmarienne des eaux   1,00   Colmar   2,90   1,15   Colmarienne des eaux   1,00   Colmar   3,90   1,29   Veolia   1,20   Colmar   3,21   1,45   Veolia   1,20   Colmar   3,26   1,58   Veolia   1,00   Colitiers   3,30   1,75   Veolia   1,00   Colitiers   3,31   1,45   Régie   1,30   Colitiers   3,31   1,45   Régie   1,30   Colitiers   3,31   1,45   Régie   1,47   Colitiers   3,31   1,45   Régie   1,47   Colitiers   3,32   1,23   Régie   1,47   Colitiers   3,38   1,32   Lyon, des eaux   1,51   Colitiers   3,58   1,32   Lyon, des eaux   1,51   Colitiers   3,58   1,32   Lyon, des eaux   1,51   Colitiers   3,77   1,48   Lyon, des eaux   1,51   Colitiers   3,86   1,62   Régie   1,63   Colitiers   3,86   1,62   Régie   1,63   Colitiers   3,86   1,62   Régie   1,63   Colitiers   4,05   1,56   Veolia   1,61   Colitiers   4,05   1,56   Veolia   1,61   Colitiers   4,10   1,57   Lyon, des eaux   1,71   Colitiers   4,20   1,56   Veolia   1,61   Colitiers   4,20   1,56   Veolia   1,61   Colitiers   4,20   1,56   Veolia   1,81   Colitiers   4,20   1,56   Veolia   1,91   Colitiers   4,20   1,56   Veolia   1,91   Colitiers   4,20   1,56   Veolia   1,91   Colombes   4,39   1,32   Lyon, des eaux   1,71   Colombes   4,44   1,82   Lyon, des eaux   1,71   Colombes   4,53   1,82   Lyon, des eaux   1,71   Colombes   4,63   1,82   Lyon, des eaux   1,71   Colombes   4,63   1,82   Lyon, des eaux   1,71   Colombes   4,67   00   1,72   Lyon, des eaux	DE L EMO	DDIVM	ÎTDI	réc	2 : 0
Avignon   2,65   0,76	ONT RIX DASE! DE				0.56
Cannes         2,83         1,36         Lyonnaise des eaux des eaux des eaux         0,97           Colmar         2,90         1,15         Colmarienne des eaux des eaux         1,03           Valence         3,09 (9)         1,29         Veolia         1,24           DES PRIX MOYENS À ÉLEVÉS           Quimper         3,21         1,45         Veolia         1,23           Troyes         3,26         1,58         Veolia         1,03           Venissieux         3,30         1,75         Veolia         1           Pau         3,32         1,23         Régie         1,36           Mérignac         3,39         1,60         Lyonnaise des eaux         1,61           Mérignac         3,39         1,60         Lyon. des eaux         1,51           Calais         3,58         1,32         Lyon. des eaux         1,51           Roubaix         3,77 (9)         1,48         Lyon. des eaux         1,55           Tourcoing         3,77 (9)         1,48         Lyon. des eaux         1,55           Villeneuve-d'Ascq         3,77 (9)         1,48         Lyon. des eaux         1,55           La Seyne-sur-Mer         3,83         1,81         Lyon	WALL TO SECURE	1000			-
Colmar 2,90 1,15 Colmarienne des eaux 1,02 Colmar 2,90 1,15 Colmarienne des eaux 1,02 Colmarien e des eaux 1,02 Colmarien	AVIGION	2,03	0,70		10775
Valence 3,09 (**) 1,29 Veolia 1,24  DES PRIX MOYENS À ÉLEVÉS  Quimper 3,21 1,45 Veolia 1,25  Venissieux 3,30 1,75 Veolia 1  Poitiers 3,31 1,45 Régie 1,36  Pau 3,32 1,23 Régie 1,47  Mérignac 3,39 1,60 Lyonnaise des eaux 1,56  Roubaix 3,77 (**) 1,48 Lyon. des eaux 1,56  Roubaix 3,77 (**) 1,48 Lyon. des eaux 1,56  Villeneuve-d'Ascq 3,77 (**) 1,48 Lyon. des eaux 1,56  Villeneuve-d'Ascq 3,77 (**) 1,48 Lyon. des eaux 1,56  La Seyne-sur-Mer 3,88 1,81 Lyon. des eaux 1,56  Ajaccio 3,89 1,70 Veolia 1,66  Aubervilliers 4,05 (**) 1,56 Veolia 1,66  Aubervilliers 4,06 (**) 1,56 Veolia 1,66  Levallois-Perret 4,06 (**) 1,56 Veolia 1,66  Crétell 4,10 1,57 Lyon. des eaux 1,76  Bourges 4,19 1,92 Régie 1,77  St-Maur-des-Fossés 4,20 1,51 Régie 1,91  Vitry-sur-Seine 4,20 (**) 1,56 Veolia 1,88  Champigny-sur-Marne 4,28 (**) 1,56 Veolia 1,8  Saint-Nazaire 4,26 1,47 Régie 2,2  Noisy-le-Grand 4,28 (**) 1,56 Veolia 1,9  Nanterre 4,38 1,82 Lyon. des eaux 1,7  Dunkerque 4,39 (**) 1,32 Lyon. des eaux 1,7  Dunkerque 4,39 (**) 1,56 Veolia 2,1  Asnières-sur-Seine 4,46 (**) 1,56 Veolia 2,1  Asnières-sur-Seine 4,46 (**) 1,56 Veolia 2,1  Asnières-sur-Seine 4,63 (**) 1,56 Veolia 2,2  Versailles 4,63 (**) 1,56 Veolia 2,2  Versailles 4,63 (**) 1,56 Veolia 2,2	Cannes	2,83	1,36		0,97
Quimper	Colmar	2,90	1,15		1,01
Quimper         3,21         1,45         Veolia         1,23           Troyes         3,26         1,58         Veolia         1,03           Vénissieux         3,30         1,75         Veolia         1           Pout         3,32         1,23         Régie         1,47           Mérignac         3,39         1,60         Lyonnaise des eaux         1,17           Mérignac         3,58         1,32         Lyon, des eaux         1,51           DES PRIX TRÈS ÉLEVÉS           Calais         3,58         1,32         Lyon, des eaux         1,61           Roubaix         3,77 (0)         1,48         Lyon, des eaux         1,55           Tourcoing         3,77 (0)         1,48         Lyon, des eaux         1,56           Villeneuve-d'Ascq         3,77 (0)         1,48         Lyon, des eaux         1,56           La Seyne-sur-Mer         3,88         1,62         Régle         1,65           La Seyne-sur-Mer         3,88         1,70         Veolia         1,66           Aubervilliers         4,05 (0)         1,56         Veolia         1,66           Aubervilliers         4,05 (0)         1,56         Veolia         1,66	Valence	3,09 (1)	1,29	Veolia	1,24
Troyes 3,26 1,58 Veolia 1,02  Vénissieux 3,30 1,75 Veolia 1  Poitiers 3,31 1,45 Régie 1,36  Pau 3,32 1,23 Régie 1,47  Mérignac 3,39 1,60 Lyonnaise des eaux 1,17  DES PRIX TRÈS ÉLEVÉS  Calais 3,58 1,32 Lyon. des eaux 1,56  Roubaix 3,77 10 1,48 Lyon. des eaux 1,56  Tourcoing 3,77 10 1,48 Lyon. des eaux 1,56  La Seyne-sur-Mer 3,83 1,81 Lyon. des eaux 1,56  La Seyne-sur-Mer 3,83 1,81 Lyon. des eaux 1,56  Ajaccio 3,89 1,70 Veolia 1,65  Aubervilliers 4,05 10 1,56 Veolia 1,65  Neuilly-sur-Seine 4,05 10 1,56 Veolia 1,65  Levallois-Perret 4,06 10 1,56 Veolia 1,66  Levallois-Perret 4,06 10 1,56 Veolia 1,66  St-Maur-des-Fossés 4,20 1,51 Régie 1,91  Vitry-sur-Seine 4,20 1,51 Régie 1,91  Vitry-sur-Seine 4,20 1,56 Veolia 1,8  Champigny-sur-Marne 4,28 10 1,56 Veolia 1,8  Antony 4,28 10 1,56 Veolia 1,9  Nanterre 4,38 1,82 Lyon. des eaux 1,7  Dunkerque 4,39 10 1,32 Lyon. des eaux 1,7  Dunkerque 4,39 11 1,56 Veolia 1,9  Rueil-Malmaison 4,43 1,82 Lyon. des eaux 1,7  Dunkerque 4,46 10 1,56 Veolia 2,1  Asnières-sur-Seine 4,46 10 1,56 Veolia 2,1  Asnières-sur-Seine 4,46 10 1,56 Veolia 2,2  Versailles 4,67 au 1,72  Lyon. des eaux 1,7  Versailles 1,72 Lyon. des eaux 1,8  Lyon. des eaux 1,7  Ly	DES PRIX MOYENS	À ÉLEVÉS			
Troyes 3,26 1,58 Veolia 1,02  Vénissieux 3,30 1,75 Veolia 1  Poitiers 3,31 1,45 Régie 1,36  Pau 3,32 1,23 Régie 1,47  Mérignac 3,39 1,60 Lyonnaise des eaux 1,17  DES PRIX TRÈS ÉLEVÉS  Calais 3,58 1,32 Lyon. des eaux 1,56  Roubaix 3,77 10 1,48 Lyon. des eaux 1,56  Tourcoing 3,77 10 1,48 Lyon. des eaux 1,56  La Seyne-sur-Mer 3,83 1,81 Lyon. des eaux 1,56  La Seyne-sur-Mer 3,83 1,81 Lyon. des eaux 1,56  Ajaccio 3,89 1,70 Veolia 1,65  Aubervilliers 4,05 10 1,56 Veolia 1,65  Neuilly-sur-Seine 4,05 10 1,56 Veolia 1,65  Levallois-Perret 4,06 10 1,56 Veolia 1,66  Levallois-Perret 4,06 10 1,56 Veolia 1,66  St-Maur-des-Fossés 4,20 1,51 Régie 1,91  Vitry-sur-Seine 4,20 1,51 Régie 1,91  Vitry-sur-Seine 4,20 1,56 Veolia 1,8  Champigny-sur-Marne 4,28 10 1,56 Veolia 1,8  Antony 4,28 10 1,56 Veolia 1,9  Nanterre 4,38 1,82 Lyon. des eaux 1,7  Dunkerque 4,39 10 1,32 Lyon. des eaux 1,7  Dunkerque 4,39 11 1,56 Veolia 1,9  Rueil-Malmaison 4,43 1,82 Lyon. des eaux 1,7  Dunkerque 4,46 10 1,56 Veolia 2,1  Asnières-sur-Seine 4,46 10 1,56 Veolia 2,1  Asnières-sur-Seine 4,46 10 1,56 Veolia 2,2  Versailles 4,67 au 1,72  Lyon. des eaux 1,7  Versailles 1,72 Lyon. des eaux 1,8  Lyon. des eaux 1,7  Ly		2.24	1 45	Veolia	1 22
Vénissieux         3,30         1,75         Veolia         1           Poutiers         3,31         1,45         Régie         1,36           Pau         3,32         1,23         Régie         1,47           Mérignac         3,39         1,60         Lyonnaise des eaux         1,17           DES PRIX TRÈS ÉLEVÉS         Calais         3,58         1,32         Lyon, des eaux         1,56           Roubaix         3,77 (°)         1,48         Lyon, des eaux         1,56           Tourcoing         3,77 (°)         1,48         Lyon, des eaux         1,56           Villeneuve-d'Ascq         3,77 (°)         1,48         Lyon, des eaux         1,56           La Seyne-sur-Mer         3,83         1,81         Lyon, des eaux         1,56           Aubervilliers         4,05 (°)         1,56         Veolia         1,61           Issy-les-Moulineaux         4,06 (°)         1,56	Quimper	3,21	1,45	veona	1,23
Poitiers 3,31 1,45 Régie 1,36 Pau 3,32 1,23 Régie 1,47 Mérignac 3,39 1,60 Lyonnaise des eaux 1,17 DES PRIX TRÈS ÉLEVÉS Calais 3,58 1,32 Lyon. des eaux 1,56 Roubaix 3,77 (a) 1,48 Lyon. des eaux 1,56 Tourcoing 3,77 (b) 1,48 Lyon. des eaux 1,56 Villeneuve-d'Ascq 3,77 (a) 1,48 Lyon. des eaux 1,56 La Seyne-sur-Mer 3,83 1,81 Lyon. des eaux 1,56 La Rochelle 3,86 1,62 Régie 1,65 Ajaccio 3,89 1,70 Veolia 1,66 Aubervilliers 4,05 (a) 1,56 Veolia 1,66 Levallois-Perret 4,06 (a) 1,56 Veolia 1,66 Issy-les-Moulineaux 4,08 (a) 1,56 Veolia 1,66 Issy-les-Moulineaux 4,08 (a) 1,56 Veolia 1,76 St-Maur-des-Fossés 4,20 1,51 Régie 1,77 St-Maur-des-Fossés 4,20 1,51 Régie 1,95 Vitry-sur-Seine 4,20 (a) 1,56 Veolia 1,8 Champigny-sur-Marne 4,28 (a) 1,56 Veolia 1,8 Saint-Nazaire 4,26 1,47 Régie 2,2 Noisy-le-Grand 4,28 (a) 1,56 Veolia 1,9 Nanterre 4,38 1,82 Lyon. des eaux 1,7 Dunkerque 4,39 (a) 1,56 Veolia 1,9 Nanterre 4,38 1,82 Lyon. des eaux 1,7 Dunkerque 4,39 (a) 1,56 Veolia 1,9 Nanterre 4,38 1,82 Lyon. des eaux 1,7 Dunkerque 4,39 (a) 1,56 Veolia 1,9 Nanterre 4,38 1,82 Lyon. des eaux 1,7 Dunkerque 4,39 (a) 1,56 Veolia 2,3 Rueil-Malmalson 4,43 1,82 Lyon. des eaux 1,7 Dunkerque 4,46 (a) 1,56 Veolia 2,1 Asnières-sur-Seine 4,46 (a) 1,56 Veolia 2,1 Asnières-sur-Seine 4,46 (a) 1,56 Veolia 2,2 Versailles 4,67 (a) 1,72 Lyon. des eaux 1,7 Versailles 4,67 (a) 1,72 Lyon. des eaux 1,7 Versailles 4,67 (a) 1,72 Lyon. des eaux 1,7 Versailles 1,72 Lyon. des eaux 1,7 Versa	Troyes	3,26	1,58	100000000000000000000000000000000000000	1,02
Pau   3,32   1,23   Régie   1,47	Vénissieux	3,30	1,75	Veolia	1
Mérignac         3,39         1,60         Lyonnaise des eaux         1,17           DES PRIX TRÈS ÉLEVÉS         3,58         1,32         Lyon, des eaux         1,61           Roubaix         3,77 (°)         1,48         Lyon, des eaux         1,56           Tourcoing         3,77 (°)         1,48         Lyon, des eaux         1,56           Villeneuve-d'Ascq         3,77 (°)         1,48         Lyon, des eaux         1,56           La Seyne-sur-Mer         3,83         1,81         Lyon, des eaux         1,56           La Rochelle         3,86         1,62         Régle         1,63           Ajaccio         3,89         1,70         Veolia         1,66           Ajaccio         3,89         1,70         Veolia         1,66           Ajaccio         3,89         1,70         Veolia         1,66           Ajaccio         4,05 (°)         1,56         Veolia         1,66           Ajaccio         4,05 (°)         1,56         Veolia         1,66           Ajecio         4,05 (°)         1,56         Veolia         1,61           Issy-les-Moulineaux         4,08 (°)         1,56         Veolia         1,76           St-Maur-des-Fossés	Poitiers	3,31	1,45	Régie	1,36
DES PRIX TRÈS ÉLEVÉS   1,32	Pau	3,32	1,23	Régie	1,47
Calais         3,58         1,32         Lyon, des eaux         1,61           Roubaix         3,77 (°)         1,48         Lyon, des eaux         1,56           Tourcoing         3,77 (°)         1,48         Lyon, des eaux         1,56           Villeneuve-d'Ascq         3,77 (°)         1,48         Lyon, des eaux         1,56           La Seyne-sur-Mer         3,83         1,81         Lyon, des eaux         1,56           La Rochelle         3,86         1,62         Régle         1,65           Ajaccio         3,89         1,70         Veolia         1,65           Aubervilliers         4,05 (°)         1,56         Veolia         1,65           Neuilly-sur-Seine         4,05 (°)         1,56         Veolia         1,61           Levallois-Perret         4,06 (°)         1,56         Veolia         1,61           Issy-les-Moulineaux         4,08 (°)         1,56         Veolia         1,61           Issy-les-Moulineaux         4,08 (°)         1,56         Veolia         1,72           Créteil         4,10         1,57         Lyon, des eaux         1,72           St-Maur-des-Fossés         4,20         1,51         Régie         1,73 <t< td=""><td>Mérignac</td><td>3,39</td><td>1,60</td><td></td><td>1,17</td></t<>	Mérignac	3,39	1,60		1,17
Calais         3,58         1,32         Lyon, des eaux         1,61           Roubaix         3,77 (°)         1,48         Lyon, des eaux         1,56           Tourcoing         3,77 (°)         1,48         Lyon, des eaux         1,56           Villeneuve-d'Ascq         3,77 (°)         1,48         Lyon, des eaux         1,56           La Seyne-sur-Mer         3,83         1,81         Lyon, des eaux         1,56           La Rochelle         3,86         1,62         Régle         1,65           Ajaccio         3,89         1,70         Veolia         1,65           Aubervilliers         4,05 (°)         1,56         Veolia         1,65           Neuilly-sur-Seine         4,05 (°)         1,56         Veolia         1,61           Levallois-Perret         4,06 (°)         1,56         Veolia         1,61           Issy-les-Moulineaux         4,08 (°)         1,56         Veolia         1,61           Issy-les-Moulineaux         4,08 (°)         1,56         Veolia         1,72           Créteil         4,10         1,57         Lyon, des eaux         1,72           St-Maur-des-Fossés         4,20         1,51         Régie         1,73 <t< td=""><td>DES PRIX TRÈS ÉLE</td><td>VÉS</td><td></td><td></td><td></td></t<>	DES PRIX TRÈS ÉLE	VÉS			
Tourcoing         3,77 (°)         1,48         Lyon, des eaux         1,56           Villeneuve-d'Ascq         3,77 (°)         1,48         Lyon, des eaux         1,56           La Seyne-sur-Mer         3,83         1,81         Lyon, des eaux         1,52           La Rochelle         3,86         1,62         Régie         1,65           Ajaccio         3,89         1,70         Veolia         1,65           Aubervilliers         4,05 (°)         1,56         Veolia         1,65           Neuilly-sur-Seine         4,05 (°)         1,56         Veolia         1,66           Levallois-Perret         4,06 (°)         1,56         Veolia         1,66           Issy-les-Moulineaux         4,08 (°)         1,56         Veolia         1,76           Issy-les-Moulineaux         4,08 (°)         1,56         Veolia         1,76           Issy-les-Moulineaux         4,08 (°)         1,56         Veolia         1,76           St-Maur-des-Fossés         4,10         1,57         Lyon, des eaux         1,72           Vitry-sur-Seine         4,20 (°)         1,56         Veolia         1,8           Vitry-sur-Seine         4,23 (°)         1,56         Veolia         1,8 </td <td></td> <td></td> <td>1,32</td> <td>Lyon. des eaux</td> <td>1,61</td>			1,32	Lyon. des eaux	1,61
Villeneuve-d'Ascq         3,77 (°)         1,48         Lyon, des eaux         1,56           La Seyne-sur-Mer         3,83         1,81         Lyon, des eaux         1,55           La Rochelle         3,86         1,62         Régie         1,65           Ajaccio         3,89         1,70         Veolia         1,65           Aubervilliers         4,05 (°)         1,56         Veolia         1,65           Neuilly-sur-Seine         4,05 (°)         1,56         Veolia         1,66           Levallois-Perret         4,06 (°)         1,56         Veolia         1,66           Issy-les-Moulineaux         4,08 (°)         1,56         Veolia         1,76           Issy-les-Moulineaux         4,08 (°)         1,56         Veolia         1,76           Bourges         4,19         1,92         Régie         1,77           Bourges         4,19         1,92         Régie         1,72           St-Maur-des-Fossés         4,20 (°)         1,56         Veolia         1,8           Vitry-sur-Seine         4,20 (°)         1,56         Veolia         1,8           Vitry-sur-Seine         4,23 (°)         1,56         Veolia         1,8           Sa	and the same of th	3,77 (1)	1,48	Lyon. des eaux	1,56
La Seyne-sur-Mer         3,83         1,81         Lyon. des eaux         1,52           La Rochelle         3,86         1,62         Régie         1,65           Ajaccio         3,89         1,70         Veolia         1,65           Aubervilliers         4,05 (a)         1,56         Veolia         1,65           Neuilly-sur-Seine         4,05 (a)         1,56         Veolia         1,61           Levallois-Perret         4,06 (a)         1,56         Veolia         1,61           Issy-les-Moulineaux         4,08 (a)         1,56         Veolia         1,76           Issy-les-Moulineaux         4,08 (a)         1,56         Veolia         1,72           Créteil         4,10         1,57         Lyon. des eaux         1,72           Bourges         4,19         1,92         Régie         1,72           St-Maur-des-Fossés         4,20         1,56         Veolia         1,8           Vitry-sur-Seine         4,20 (a)         1,56         Veolia         1,8           Vitry-sur-Seine         4,23 (a)         1,56         Veolia         1,8           Saint-Nazaire         4,26 (a)         1,47         Régie         2,2           Noisy-le-Gr	Tourcoing	The second second	1,48	Lyon. des eaux	1,56
La Rochelle 3,86 1,62 Régie 1,65 Ajaccio 3,89 1,70 Veolia 1,65 Aubervilliers 4,05 (a) 1,56 Veolia 1,65 Neuilly-sur-Seine 4,05 (a) 1,56 Veolia 1,65 Levallois-Perret 4,06 (a) 1,56 Veolia 1,65 Issy-les-Moulineaux 4,08 (a) 1,56 Veolia 1,76 Créteil 4,10 1,57 Lyon. des eaux 1,76 Bourges 4,19 1,92 Régie 1,77 St-Maur-des-Fossés 4,20 1,51 Régie 1,95 Vitry-sur-Seine 4,20 (a) 1,56 Veolia 1,8 Champigny-sur-Marne 4,23 (a) 1,56 Veolia 1,8 Saint-Nazaire 4,26 1,47 Régie 2,2 Noisy-le-Grand 4,28 (a) 1,56 Veolia 1,9 Antony 4,28 (a) 1,56 Veolia 1,9 Nanterre 4,38 1,82 Lyon. des eaux 1,7 Dunkerque 4,39 (a) 1,32 Lyon. des eaux 1,7 Dunkerque 4,39 (a) 1,32 Lyon. des eaux 1,7 Courbevole 4,44 1,82 Lyon. des eaux 1,7 Courbevole 4,44 1,82 Lyon. des eaux 1,7 Asnières-sur-Seine 4,66 (a) 1,56 Veolia 2,1 Asnières-sur-Seine 4,67 (a) 1,56 Veolia 2,2 Versailles 4,67 (a) 1,72 Lyonnaise (a) 2,2 Versailles (a) 1,72 (a) 1,72 (a) 1,72 (a) 1	Villeneuve-d'Ascq	3,77 (1)	1,48	Lyon, des eaux	1,56
Ajaccio         3,89         1,70         Veolia         1,65           Aubervilliers         4,05 (a)         1,56         Veolia         1,65           Neuilly-sur-Seine         4,05 (a)         1,56         Veolia         1,65           Levallois-Perret         4,06 (a)         1,56         Veolia         1,76           Issy-les-Moulineaux         4,08 (a)         1,56         Veolia         1,76           Créteil         4,10         1,57         Lyon. des eaux         1,76           Bourges         4,19         1,92         Régie         1,71           St-Maur-des-Fossés         4,20         1,51         Régie         1,92           Vitry-sur-Seine         4,20 (a)         1,56         Veolia         1,8           Vitry-sur-Seine         4,20 (a)         1,56         Veolia         1,8           Champigny-sur-Marne         4,23 (a)         1,56         Veolia         1,8           Saint-Nazaire         4,26         1,47         Régie         2,2           Noisy-le-Grand         4,28 (a)         1,56         Veolia         1,9           Antony         4,28 (a)         1,56         Veolia         1,9           Nanterre <t< td=""><td>La Seyne-sur-Mer</td><td>3,83</td><td>1,81</td><td>Lyon. des eaux</td><td>1,52</td></t<>	La Seyne-sur-Mer	3,83	1,81	Lyon. des eaux	1,52
Aubervilliers         4,05 (a)         1,56         Veolia         1,66           Neuilly-sur-Seine         4,05 (a)         1,56         Veolia         1,66           Levallois-Perret         4,06 (a)         1,56         Veolia         1,66           Issy-les-Moulineaux         4,08 (a)         1,56         Veolia         1,76           Créteil         4,10         1,57         Lyon, des eaux         1,76           Bourges         4,19         1,92         Régie         1,77           St-Maur-des-Fossés         4,20         1,51         Régie         1,92           Vitry-sur-Seine         4,20 (a)         1,56         Veolia         1,8           Vitry-sur-Seine         4,23 (a)         1,56         Veolia         1,8           Champigny-sur-Marne         4,23 (a)         1,56         Veolia         1,8           Saint-Nazaire         4,26         1,47         Régie         2,2           Noisy-le-Grand         4,28 (a)         1,56         Veolia         1,9           Antony         4,28 (a)         1,56         Veolia         1,9           Nanterre         4,38         1,82         Lyon, des eaux         1,7           Dunkerque	La Rochelle	3,86	1,62	Régie	1,65
Neuilly-sur-Seine         4,05 (a)         1,56         Veolia         1,6           Levallois-Perret         4,06 (a)         1,56         Veolia         1,6           Issy-les-Moulineaux         4,08 (a)         1,56         Veolia         1,70           Créteil         4,10         1,57         Lyon. des eaux         1,70           Bourges         4,19         1,92         Régie         1,71           St-Maur-des-Fossés         4,20 (a)         1,56         Veolia         1,8           Champigny-sur-Marne         4,23 (a)         1,56         Veolia         1,8           Champigny-sur-Marne         4,23 (a)         1,56         Veolia         1,8           Saint-Nazaire         4,26         1,47         Régie         2,2           Noisy-le-Grand         4,28 (a)         1,56         Veolia         1,9           Antony         4,28 (a)         1,56         Veolia         1,9           Nanterre         4,38         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Dunkerque         4,39 (a)         1,32         Lyon. des eaux         1,7           Ruell-Malmaison         4,43         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Dra	Ajaccio	3,89	1,70	Veolia	1,69
Levallois-Perret         4,06 (a)         1,56         Veolia         1,66           Issy-les-Moulineaux         4,08 (a)         1,56         Veolia         1,70           Créteil         4,10         1,57         Lyon. des eaux         1,70           Bourges         4,19         1,92         Régie         1,71           St-Maur-des-Fossés         4,20 (a)         1,56         Veolia         1,8           Champigny-sur-Marne         4,23 (a)         1,56         Veolia         1,8           Saint-Nazaire         4,26         1,47         Régie         2,2           Noisy-le-Grand         4,28 (a)         1,56         Veolia         1,9           Antony         4,28 (a)         1,56         Veolia         1,9           Nanterre         4,38         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Dunkerque         4,39 (a)         1,32         Lyon. des eaux         1,7           Ruell-Malmaison         4,43         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Drancy         4,46 (a)         1,56         Veolia         2,1           Asnières-sur-Seine         4,46 (a)         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Colomb	Aubervilliers	4,05 (1)	1,56	Veolia	1,69
Issy-les-Moulineaux	Neuilly-sur-Seine	4,05 (1)	1,56	Veolia	1,67
Créteil         4,10         1,57         Lyon. des eaux         1,78           Bourges         4,19         1,92         Régie         1,78           St-Maur-des-Fossés         4,20         1,51         Régie         1,93           Vitry-sur-Seine         4,20         1,56         Veolia         1,8           Champigny-sur-Marne         4,23         1,56         Veolia         1,8           Saint-Nazaire         4,26         1,47         Régie         2,2           Noisy-le-Grand         4,28         1,56         Veolia         1,9           Antony         4,28         1,56         Veolia         1,9           Nanterre         4,38         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Dunkerque         4,39         1,32         Lyon. des eaux         1,7           Rueil-Malmaison         4,43         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Drancy         4,46         1,56         Veolia         2,1           Asnières-sur-Seine         4,46         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Colombes         4,53         1,56         Veolia         2,2           Aulnay-sous-Bois         4,63	Levallois-Perret	4,06 (1)	1,56	Veolia	1,68
Bourges         4,19         1,92         Régie         1,75           St-Maur-des-Fossés         4,20         1,51         Régie         1,95           Vitry-sur-Seine         4,20 (i)         1,56         Veolia         1,8           Champigny-sur-Marne         4,23 (i)         1,56         Veolia         1,8           Saint-Nazaire         4,26         1,47         Régie         2,2           Noisy-le-Grand         4,28 (i)         1,56         Veolia         1,9           Antony         4,28 (i)         1,56         Veolia         1,9           Nanterre         4,38         1,82         Lyon, des eaux         1,7           Dunkerque         4,39 (i)         1,32         Lyon, des eaux         2,3           Rueil-Malmaison         4,43         1,82         Lyon, des eaux         1,7           Courbevoie         4,44         1,82         Lyon, des eaux         1,7           Drancy         4,46 (ii)         1,56         Veolia         2,1           Asnières-sur-Seine         4,46 (ii)         1,82         Lyon, des eaux         1,7           Colombes         4,53 (ii)         1,56         Veolia         2,2           Lyonnaise	Issy-les-Moulineaux	4,08 (1)	1,56	Veolia	1,70
St-Maur-des-Fossés         4,20         1,51         Régie         1,91           Vitry-sur-Seine         4,20 (1)         1,56         Veolia         1,8           Champigny-sur-Marne         4,23 (1)         1,56         Veolia         1,8           Saint-Nazaire         4,26         1,47         Régie         2,2           Noisy-le-Grand         4,28 (1)         1,56         Veolia         1,9           Antony         4,28 (1)         1,56         Veolia         1,9           Nanterre         4,38         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Dunkerque         4,39 (1)         1,32         Lyon. des eaux         2,3           Ruell-Malmaison         4,43         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Courbevoie         4,44         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Drancy         4,46 (1)         1,56         Veolia         2,1           Asnières-sur-Seine         4,46 (1)         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Colombes         4,53         1,82         Lyon. des eaux         1,8           Aulnay-sous-Bois         4,63 (1)         1,56         Veolia         2,2           Lyonn	Créteil	4,10	1,57	Lyon. des eaux	1,78
Vitry-sur-Seine         4,20 (a)         1,56         Veolia         1,8           Champigny-sur-Marne         4,23 (a)         1,56         Veolia         1,8           Saint-Nazaire         4,26         1,47         Régie         2,2           Noisy-le-Grand         4,28 (a)         1,56         Veolia         1,9           Antony         4,28 (a)         1,56         Veolia         1,9           Nanterre         4,38         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Dunkerque         4,39 (a)         1,32         Lyon. des eaux         2,3           Rueil-Malmaison         4,43         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Courbevole         4,44         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Drancy         4,46 (a)         1,56         Veolia         2,1           Asnières-sur-Seine         4,46 (a)         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Colombes         4,53         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Aulnay-sous-Bois         4,63 (a)         1,56         Veolia         2,2           Lyonnaise         2,20         2,20         2,20           Versailles         4,67 (a)<	Bourges	4,19	1,92	Régie	1,7
Champigny-sur-Marne         4,23 (1)         1,56         Veolia         1,8           Saint-Nazaire         4,26         1,47         Régie         2,2           Noisy-le-Grand         4,28 (1)         1,56         Veolia         1,9           Antony         4,28 (1)         1,56         Veolia         1,9           Nanterre         4,38         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Dunkerque         4,39 (1)         1,32         Lyon. des eaux         2,3           Rueil-Malmaison         4,43         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Courbevole         4,44         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Drancy         4,46 (1)         1,56         Veolia         2,1           Asnières-sur-Seine         4,46 (1)         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Colombes         4,53         1,82         Lyon. des eaux         1,8           Aulnay-sous-Bois         4,63 (1)         1,56         Veolia         2,2           Versailles         4,67 (ou)         1,72         Lyonnaise         2,00	St-Maur-des-Fossés	4,20	1,51	Régie	1,9
Marne         1.35         Régie         2.2           Noisy-le-Grand         4,28 (i)         1,56         Veolia         1,9           Antony         4,28 (i)         1,56         Veolia         1,9           Nanterre         4,38         1,82         Lyon, des eaux         1,7           Dunkerque         4,39 (i)         1,32         Lyon, des eaux         2,3           Rueil-Malmaison         4,43         1,82         Lyon, des eaux         1,7           Courbevoie         4,44         1,82         Lyon, des eaux         1,7           Drancy         4,46 (ii)         1,56         Veolia         2,1           Asnières-sur-Seine         4,46         1,82         Lyon, des eaux         1,7           Colombes         4,53         1,82         Lyon, des eaux         1,7           Aulnay-sous-Bois         4,63 (ii)         1,56         Veolia         2,2           Versailles         4,67 (ou)         1,72         Lyonnaise         2,2	Vitry-sur-Seine	4,20 (1)	1,56	Veolia	1,8
Saint-Nazaire         4,26         1,47         Régie         2,2           Noisy-le-Grand         4,28 (i)         1,56         Veolia         1,9           Antony         4,28 (i)         1,56         Veolia         1,9           Nanterre         4,38         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Dunkerque         4,39 (i)         1,32         Lyon. des eaux         2,3           Rueil-Malmaison         4,43         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Courbevole         4,44         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Drancy         4,46 (ii)         1,56         Veolia         2,1           Asnières-sur-Seine         4,46 (ii)         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Colombes         4,53         1,82         Lyon. des eaux         1,8           Aulnay-sous-Bois         4,63 (ii)         1,56         Veolia         2,2           Versailles         4,67 (ou)         1,72         Lyonnaise         2,00		4,23 (1)	1,56	Veolia	1,8
Antony         4,28 (i)         1,56         Veolia         1,9           Nanterre         4,38         1,82         Lyon, des eaux         1,7           Dunkerque         4,39 (i)         1,32         Lyon, des eaux         2,3           Rueil-Malmaison         4,43         1,82         Lyon, des eaux         1,7           Courbevoie         4,44         1,82         Lyon, des eaux         1,7           Drancy         4,46 (ii)         1,56         Veolia         2,1           Asnières-sur-Seine         4,46 (iii)         1,82         Lyon, des eaux         1,7           Colombes         4,53 (iii)         1,82         Lyon, des eaux         1,8           Aulnay-sous-Bois         4,63 (iii)         1,56         Veolia         2,2           Versailles         4,67 (iii)         1,72         Lyonnaise         0	Saint-Nazaire	4,26	1,47	Régie	2,2
Antony         4,28 (i)         1,56         Veolia         1,9           Nanterre         4,38         1,82         Lyon, des eaux         1,7           Dunkerque         4,39 (i)         1,32         Lyon, des eaux         2,3           Rueil-Malmaison         4,43         1,82         Lyon, des eaux         1,7           Courbevoie         4,44         1,82         Lyon, des eaux         1,7           Drancy         4,46 (ii)         1,56         Veolia         2,1           Asnières-sur-Seine         4,46 (ii)         1,82         Lyon, des eaux         1,7           Colombes         4,53         1,82         Lyon, des eaux         1,8           Aulnay-sous-Bois         4,63 (ii)         1,56         Veolia         2,2           Versailles         4,67 (iii)         1,72         Lyonnaise         0		4,28 (1)	1,56	Veolia	1,9
Nanterre         4,38         1,82         Lyon, des eaux         1,7           Dunkerque         4,39 (t)         1,32         Lyon, des eaux         2,3           Rueil-Malmaison         4,43         1,82         Lyon, des eaux         1,7           Courbevoie         4,44         1,82         Lyon, des eaux         1,7           Drancy         4,46 (t)         1,56         Veolia         2,1           Asnières-sur-Seine         4,46         1,82         Lyon, des eaux         1,7           Colombes         4,53         1,82         Lyon, des eaux         1,8           Aulnay-sous-Bois         4,63 (t)         1,56         Veolia         2,2           Versailles         4,67 (u)         1,72         Lyonnaise         0	The state of the s	The state of the s	1,56	Veolia	1,9
Rueil-Malmaison         4,43         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Courbevole         4,44         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Drancy         4,46 (1)         1,56         Veolia         2,1           Asnières-sur-Seine         4,46 (1)         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Colombes         4,53         1,82         Lyon. des eaux         1,8           Aulnay-sous-Bois         4,63 (1)         1,56         Veolia         2,2           Versailles         4,67 (ou)         1,72         Lyonnaise         00	Nanterre	4,38	1,82	Lyon, des eaux	1,7
Courbevoie         4,44         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Drancy         4,46 (1)         1,56         Veolia         2,1           Asnières-sur-Seine         4,46         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Colombes         4,53         1,82         Lyon. des eaux         1,8           Aulnay-sous-Bois         4,63 (1)         1,56         Veolia         2,2           Versailles         4,67 out         1,72         Lyonnaise         00	Dunkerque	4,39 (1)	1,32	Lyon, des eaux	2,3
Drancy         4,46 (II)         1,56         Veolia         2,1           Asnières-sur-Seine         4,46 (III)         1,82         Lyon, des eaux         1,7           Colombes         4,53 (III)         1,56         Veolia         2,2           Aulnay-sous-Bols         4,63 (III)         1,56         Veolia         2,2           Versailles         4,67 (IIII)         1,72         Lyonnaise         00	Rueil-Malmaison	4,43	1,82	Lyon. des eaux	1,7
Asnières-sur-Seine         4,46         1,82         Lyon. des eaux         1,7           Colombes         4,53         1,82         Lyon. des eaux         1,8           Aulnay-sous-Bois         4,63 (II)         1,56         Veolia         2,2           Versailles         4,67 (III)         1,72         Lyonnaise         00	Courbevole	4,44	1,82	Lyon. des eaux	1,7
Colombes         4,53         1,82         Lyon. des eaux         1,8           Aulnay-sous-Bois         4,63 (I)         1,56         Veolia         2,2           Versailles         4,67 (II)         1,72         Lyonnaise         00	Drancy	4,46 (1)	1,56	Veolia	2,1
Aulnay-sous-Bois 4,63 (1) 1,56 Veolia 2,2  Versailles 4,67 ou 1,72 Lyonnaise 2,72	Asnières-sur-Seine	4,46	1,82	Lyon, des eaux	1,7
Versailles 4,67 ou 1,72 Lyonnaise ou	Colombes	4,53	1,82	Lyon. des eaux	1,8
Versailles 4,67 00 1,72 des caux ou	Aulnay-sous-Bois	4,63 (1)	1,56	Veolia	2,2
	Versailles	4,67 ou 3,88 (3)	1,72		

# 100 000 HABITANTS



0.50

0.57

0.50

0.74

0,53

0.53

0.66

0,52

0,50

0.62

0.62

0,65

0,72

0,72

0,72

0.50

0.59

0.50

0,79

0,81

0,81

0.81

0.75

0.50

0.74

0,79

0,79

0.53

0.79

0.81

0,85

0,71

0.85

0.85

0.79

0,85

0,85

0,79

0.74

Mixte

Veolia

Lyonnaise des eaux

Colmarienne

des eaux Mixte

Saur

Veolia

Régie

Régie

Mixte

Lyonnaise des eaux

Régie

Régie

Régie

Régie

Veolia

Régie

Veolia

Siaap (2)

Siaap (2)

Siaap (2

Siaap (2

Siaap (2)

Régie

Siaap (2

Siaap (2)

Siapp (2)

Régie

Slapp (2)

Siaap (2)

Siaap (2)

Mixte

Siaap (2

Siaap (2)

Siapp (2

Siaap (2

Siapp (2

Siaap (2)

Siaap (2)

Lyon, des eaux 0,57

6

6

5

9

7

8

0

18

17

35

34

26

92

90

71

34

76

77

10

79

86

27

21

# Le grand écart

Station de pompage d'eau potable dans la nappe phréatique, en Gironde.

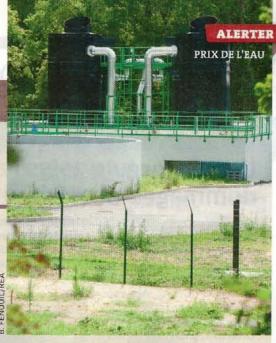
#### LES PRIX BAS ET MOYENS

L'immense majorité des villes de 60000 à 1000000 habitants est en délégation de service public (DSP), la régie y est peu fréquente. Parmi les villes les mieux classées, il y a Antibes et son contrat hors normes (voir p. 56). Mais aussi Cannes, où le syndicat intercommunal en charge de l'eau, le Sicasil, se tire très bien de ses révisions de contrat. La dernière a eu lieu en 2011: - 23% sur l'eau

potable, après - 18% en 2005, et un prix de l'eau dont l'augmentation ne peut être supérieure à celle du coût de la vie. En contrepartie, la Lyonnaise des eaux garde le contrat jusqu'en 2023. Avignon facture le mètre cube à un tarif maîtrisé, mais il y a un point noir. Son réseau a un taux de fuites élevé, même si les chiffres diffèrent entre ceux de Veolia et ceux des partisans d'un passage en régie.

Valence met fin à ses 40 ans de contrat avec Veolia sur l'eau potable et passe en régie publique le 1er janvier prochain. Objectif: «Stabiliser le prix en euros courants et

mettre en place une tarification solidaire.» Vénissieux et Villeurbanne (tableau p. 57) font partie de Grand Lyon, qui a opté pour un prix unique de l'eau.



#### LES PRIX TRÈS ÉLEVÉS

Pas de surprise du côté de Roubaix, Tourcoing et Villeneuve-d'Ascq, ces trois villes font partie de la communauté urbaine de Lille. Béziers est en contrat avec la Lyonnaise des eaux jusqu'à fin 2016, La Seyne-sur-Mer jusqu'en 2017 avec la Lyonnaise des eaux et fin 2016 avec Veolia. Les usagers n'ont pas grand-chose à espérer d'ici là. Bourges et Saint-Nazaire sont en régie. Leurs tarifs très élevés. respectivement 4,19 € et 4,26 €, sont la preuve que la régie publique n'est pas toujours compétitive face au privé. Dunkerque a adopté une tarification progressive dite éco solidaire, avec trois

tranches de prix et un tarif social. La facture de 60 m³ a sensiblement baissé, celle de 90 m³ un peu, mais celle de 120 m³ a augmenté. Une incitation à consommer moins, à condition de ne pas avoir une grande famille!

#### **DEUX GRANDS SYNDICATS DES EAUX**

Parmi les villes qui comptent de 60000 à 100000 habitants, plusieurs se situent en région parisienne. Deux grands syndicats des eaux y dominent le marché, avec à chaque fois des tarifs conséquents. D'un côté, le Sedif, le puissant syndicat des eaux d'Île-de-France qui regroupe à ce jour 149 communes et dessert plus de 4 millions d'usagers.

149 communes et dessert plus de 4 millions d'Usagers.

(1) Communes assujetties à la taxe Voies navigables de France.
(2) Siaap: ce syndicat interdépartemental traite les eaux usées des communes adhérentes (0,92 €/m³). En revanche, la collecte des eaux usées est assurée par d'autres organismes (opérateur privé, syndicat communal, intercommunal, départemental...).
(3) Selon le quartier, prix différent pour les eaux usées.

De l'autre, le syndicat des eaux de la presqu'île de Gennevilliers, qui regroupe 10 communes, surtout dans l'Ouest parisien. Dans nos deux tableaux, toutes les communes qui facturent l'eau potable (colonne «part eau potable») 1,56 €, sont adhérentes du Sedif. Et les villes franciliennes qui la facturent 1,82 € adhèrent au syndicat des eaux de la presqu'île de Gennevilliers. Dans les deux cas, les prix sont élevés. Que Choisir avait dénoncé leurs marges énormes en 2007. Le Sedif avait vigoureusement contesté mais, en 2010, il a renégocié le contrat qui le liait à Veolia et obtenu une baisse de 20% sur l'eau potable. C'est un net progrès

mais l'addition reste lourde pour les 4 millions d'habitants desservis. Ce nouveau contrat de DSP datant de 2011, les usagers n'ont rien à espérer pour les années qui viennent. Mais c'est pire avec le syndicat des eaux de la presqu'île de Gennevilliers. Le prix de l'eau potable n'a pas été renégocié à la baisse, il continue de s'envoler. 1,82 € actuellement, c'est un magnifique contrat pour la Lyonnaise des eaux, beaucoup moins pour les habitants des dix communes adhérentes. L'autre gros problème de ces communes est le prix de l'assainissement, qui précisons-le, n'est pas de la responsabilité de ces deux syndicats. Leurs eaux

usées sont traitées par le Siapp, l'énorme syndicat interdépartemental de l'assainissement de l'agglomération parisienne, qui récupère les eaux usées de 4 départements et de 9 millions de personnes, mais il n'est pas le seul intervenant. Avant de traiter, il faut collecter. À Antony. par exemple, la facture rémunère le Siapp + le département + la commune + deux délégataires. À Courbevoie, le Siapp + le département + la commune + un délégataire. C'est pareil dans de nombreuses villes qui facturent l'assainissement très cher. La multiplication des intervenants ne facilité pas la maîtrise des coûts.